



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

[Accueil](#) > [Recherche boamp.fr](#) > Avis n° 24-15024

Détail de l'avis 24-15024

Avis n° 24-15024

Publié le 8 février 2024

Souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS de BERGERAC

DÉPARTEMENT : 24

ACHETEUR : SMACL ASSURANCES SA

TYPE D'AVIS : Résultat de marché

PROCÉDURE : Procédure NC

[Cacher le contenu de l'annonce](#)[Obtenir un extrait de l'avis](#)

Avis d'attribution de marché

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **24-15024**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Bergerac

Forme juridique de l'acheteur : Organisation qui passe un marché subventionné par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS de BERGERAC

Description : Souscription des contrats d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre la commune et le CCAS de BERGERAC

Identifiant de la procédure : 3ee54a49-b7e9-4aa6-9ddf-2aaedfe18656

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est effectuée sous forme d'un marché d'appel d'offres ouvert passé en application des articles R. 2113-1 , R. 2124-1, R. 2161-2, R. 2161-4, R. 2161-5 et L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique issu de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et du décret n° 2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie

réglementaire. ? Justification de la situation administrative du candidat retenu : En application des articles 2144-4 et R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la Commande Publique, le candidat retenu doit justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours les documents suivants : - les certificats sociaux suivants : attestation URSSAF ou RSI, versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, - régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R14560>), - les certificats fiscaux suivants : impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la valeur ajoutée, - le cas échéant, en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés, Commune et CCAS de BERGERAC - Marché n° 2023-17 RÈGLEMENT DE CONSULTATION ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES 2019 page 16 sur 16 - le cas échéant, les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. Bien que les documents précités ci-dessus ne soient exigibles que pour l'attributaire du marché, il est fortement conseillé aux candidats de se doter de ces documents dès qu'ils soumissionnent à un marché public. Pour rappel, le candidat retenu est informé que les documents mentionnés aux D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail, ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité, seront à remettre à l'acheteur tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution de son marché . De plus, il a été demandé des renseignements pour évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (formulaire DC2), et aussi une lettre de candidature précisant les éventuels co traitants formulaire DC1 à jour. Les autres pièces concernant les motifs d'exclusion sont dans les documents du marché. Tous les documents constituant ou accompagnant l'offre doivent être rédigés en français, ou traduits en français s'ils émanent d'une autorité étrangère

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes propriétaire non occupant pour l'abattoir de Bergerac

Description : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes propriétaire non occupant pour l'abattoir de Bergerac

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 55%

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 45%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

Valeur technique: 55% Prix : 45%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Bergerac

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes pour le CCAS de Bergerac

Description : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes pour le CCAS de Bergerac

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix: 45%

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 55%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1- Valeur technique:55% 2- Prix: 45%

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours: Voies et délais de recours : Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux - Tel : 05 56 99 38 00 - Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) : • soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative. • soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Bergerac

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Bergerac

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Bergerac

Organisation qui signe le marché : SMACL ASSURANCES SA

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes pour la commune de Bergerac

Description : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes pour la commune de Bergerac

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes, multirisques pour la commune de BERGERAC est déclaré infructueux dans cette procédure et a été relancé sans publicité ni mise en concurrence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 55 %

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 45%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

Valeur technique : 55 % Prix : 45 %

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours: la présente procédure est assujettie à la possibilité de recours devant le juge administratif ou par le biais de procédure en référés: -recours administratif: pouvant être exercé devant le pouvoir adjudicateur dans les 2 mois suivants la publication de la décision attaquée; -le référé pré-contractuel au plus tard avant la date de signature du contrat; -le référé contractuel à compter de la date de signature du contrat dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat - le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois -le recours

pour excès de pouvoir contre certains actes dans un délai de 2 mois à compter de la notification de l'acte attaqué.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville de Bergerac

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Bergerac

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Bergerac

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 22,679.8 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Numéro d'enregistrement : 83381722400029

Ville : NIORT

Pays : France

Adresse électronique : pmdemat@smacl.fr

Téléphone : 0549322258

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Bergerac

Numéro d'enregistrement : 21240037800015

Adresse postale : 19 rue Neuve d'Argenson

Ville : Bergerac

Code postal : 24100

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique@bergerac.fr

Téléphone : 0553746516

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Département : 33000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 33bd5db0-e7f8-4ff1-8c67-e941a0601ae7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/02/2024 à 09:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français


11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/02/2024

Cacher le contenu de l'annonce

Obtenir un extrait de l'avis

Références complètes : Avis n° 24-15024

Référence de TED : [81615-2024](#)  - annonce diffusée le 8 février 2024
